

# **Pourquoi vos délégués F.S.U. ont-ils décidé de boycotter Le C.T.P. Du 13 Novembre 2013**

Si toutefois depuis l'arrivée de la D.R.H. celle-ci s'est appliquée à organiser des réunions de concertation avec les syndicats afin d'évoquer les problèmes de personnel et d'organisation de service, **l'espoir d'un travail constructif fut de courte durée.**

Déception, essoufflement, désillusion et retour à la case départ. Le syndicat F.S.U. ne s'est jamais laissé anesthésié par de belles paroles ; étant toujours resté vigilant.

Il n'en reste pas moins que les problèmes de fond n'ont pas été résolus même s'ils ont été évoqués lors des différents C.T.P. ; en voici quelques exemples :

- Règlement intérieur du C.T.P. : non finalisé depuis 2010 ; pourtant indispensable et nécessaire au bon fonctionnement.
- Documents de travail, comptes rendus, organigrammes, bilan social... communiqués tardivement au bon vouloir de l'administration et bien souvent erronés.
- Des décisions prises en C.T.P. balayées d'un revers de main (1/2 journée St Eloi majorée...)
- Réforme des concessions de logement (pour les différents concierges). Rénovation et réhabilitation des logements.
- Rythmes scolaires : Cette réforme faite à la hussarde n'est pas appliquée pour le moment à DOUAI. Notre Maire laisse ce dossier épineux à son successeur.
- Régime indemnitaire non revalorisé depuis la nuit des temps...

L'administration doit montrer l'intérêt qu'elle porte à l'avis des représentants du personnel.

L'ensemble de vos délégués F.S.U. demande un changement d'attitude de notre Maire. Nous n'accepterons plus que les instances paritaires soient réduites au seul statut de chambre d'enregistrement où seules les propositions de l'administration sont validées, sans que les revendications du personnel ne soient prises en considération.

Douai, 13 Novembre 2013.



## **Le Service Public, on l'aime, alors on le défend**

